

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 11 JUIN 2014



Les membres du conseil d'école

Monsieur Bruno LASSAUX, Proviseur.

Madame Brigitte MICHEL, Directrice de l'Ecole Primaire, absente excusée.

Monsieur Stéphane ROCQUE, Directeur Administratif et Financier

Madame Laurence DE CECCO, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Dakar – **excusée**

Les enseignants

Mesdames Isabelle CANIGA, Caroline CATY, Antoinette CHARLOT, Sophie GAY, Dominique JANIN, Stéphanie LEGRAND, Marie MACIRE, Estelle MACQUART, Agnès ORCEL, Ayem OUASLI, Maude SARBONNE, Tatiana TORRES, Chantal SIMORRE, Hanane HOBALLAH.

Messieurs Blaise BAXEN, Florent LAURENT, Julien MACQUART, Olivier SARBONNE, Alexis WIERRE.

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames BAUER, CAPOT, CHEVARIN, HACHEM, KAMARA, LAMARQUE, N'DIAYE, POIRIER.

Messieurs DIALLO, JANIN, OULD CHEIKHNA.

Ordre du jour

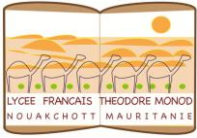
1. Approbation du PV du conseil d'école 16 février 2014.
2. Structure effective de l'école pour la rentrée 2014.
3. Organisation du temps scolaire.
4. Règlement intérieur.
5. Bilan pédagogique de l'année.
6. Questions diverses.

Le Proviseur

Bruno LASSAUX

Secrétaire de Séance

Judith POIRIER



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 11 JUIN 2014



En préambule, Monsieur Lassaux présente les excuses de Mme Michel, souffrante depuis le matin. Il informe les personnes présentes que Mme Michel avait préparé le Conseil, mais qu'il n'est pas en possession de tous les documents pour s'en charger ce jour et demande l'indulgence des participants si ce Conseil est un peu décousu. Il précise que le Conseil d'École a tout de même été maintenu en raison du calendrier et la tenue prochaine du conseil d'établissement (17 juin). Monsieur Macquart interviendra quant à lui sur les questions pédagogiques.

1. Approbation du PV du conseil d'école du 16 février 2014

M. Macquart rappelle le contenu du PV du 16/02/2014 : calendrier scolaire, règlement intérieur, ... Un parent signale que le PV n'est pas sur le site, un autre ajoute qu'il ne l'a pas reçu non plus de version papier. Le PV est cependant approuvé par l'ensemble des personnes présentes.

2. Structure effective de l'école pour la rentrée 2014

Un point est fait sur la rentrée 2014. Deux classes sont ouvertes : MS et GS/CP, portant la répartition des classes de la manière suivante : 2 MS, 2 GS, 2 CP, 2,5 CE1, 2,5 CE2, 2,5 CM et 2.5 CM2. Pour le cycle 1, les classes comporteront 24 élèves. Pour le cycle 2, il y aura 20 élèves pour le double niveau CE1/CE2 et 26 pour le CE1. Pour le cycle 3, 24 élèves en double niveau CM1/CM2 et 26 élèves en CM1 et en CM2. Le total d'élèves est porté à 392, théoriques, car des élèves français peuvent encore s'inscrire en dernière minute.

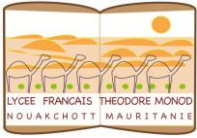
Les tests d'entrée à l'école viennent d'avoir lieu, les résultats seront affichés le 15/06/2014 (l'affichage a pris du retard en raison de la date limite d'inscription des élèves français qui est le 15/06). Cette année, les tests ont porté sur tous les niveaux du primaire, même si en raison de la création de deux classes, le plus grand nombre de nouveaux élèves touchera les MS, GS et CP. 184 élèves se sont inscrits à ces tests primaire.

3 classes sont réservées dans le nouveau bâtiment (au fond de la cour) pour les CM2, libérant ainsi des salles pour les plus jeunes et les nouvelles classes.

Le recrutement des enseignants est terminé, tous les postes sont pourvus. Ont été recrutés en plus des postes d'enseignants : un enseignant pour l'anglais (en remplacement de Mme Janin qui part), une enseignant d'arabe pour le cycle 1 qui va commencer un « éveil à la langue » avec de l'arabe oral.

3. Organisation du temps scolaire

La décision de passer durant toute l'année à la journée continue est entérinée. Les activités périscolaires sont en augmentation, ce qui est dû au fait que tous les après-midis sont libres.



M. Lassaux cite les activités proposées : baby-gym, multisports, football, basket, tennis, roller, badminton, arts du cirque.

Un parent s'inquiète qu'il n'y ait que des activités sportives, et aucune culturelle (échecs, lecture...). M. Lassaux précise que rien n'est arrêté et que l'établissement est prêt à recueillir toutes propositions.

Le nombre d'heures de classe est donc de 26 heures par semaine. L'anglais renforcé reste la priorité, ainsi que l'aide aux élèves en difficulté qui se fera sur le temps scolaire.

M. Macquart fait un point sur le changement de cycle prévu à la rentrée : le cycle 1 comportera les classes de MS/GS/CP ; le cycle 2 les classes de CP/CE1/CE2 ; le cycle 3 les classes de CM1/CM2/6^e. Un parent s'inquiète du changement que cela peut apporter dans les manuels scolaires, mais M. Macquart répond qu'il n'y aura pas d'incidence pour la rentrée 2014.

Une précision est apportée sur les heures d'anglais : de la moyenne section au CE1 : 1h30 ; CE2 : 2h30 ; CM1-CM2 : 3 h30 (4h en 6^e).

M. Lassaux précise les dates de fin d'année et rentrée de septembre : 30/06/2014 pour la fin d'année ; 01/09/2014 : rentrée des enseignants ; 02/09/2014 : rentrée des élèves.

4. Règlement intérieur

M. Lassaux propose de légèrement modifier le règlement intérieur par rapport au précédent. Il tient à préciser que le problème qui se posait avec des élèves qui n'étaient pas récupérés à l'heure ne se pose quasiment plus.

Le point modifié porte sur la tenue vestimentaire. Il propose d'ajouter le paragraphe suivant. « la tenue vestimentaire doit être fonctionnelle et appropriée à toutes les activités de la classe. Il est demandé d'entrer tête découverte en classe, sans aucun couvre-chef. Les élèves doivent porter une tenue appropriée lors des activités sportives ». Ces modifications seront entérinées lors du Conseil d'Etablissement.

Un parent demande si les petites filles doivent se dévoiler. M. Lassaux signale que les élèves se dévoilent de toute façon spontanée à l'école, ce que confirme M. Sarbonne (CM2), ajoutant que cela ne pose aucun problème. Ce même parent signale qu'à 14 ans, cela ne se passera pas de la même façon, mais M. Lassaux lui rappelle que nous sommes en Conseil d'Ecole pour évoquer la situation des écoliers et non celle des collégiens.

Un parent demande ce qu'on entend par tenue de travail. M le Proviseur répond qu'il s'agit d'une tenue appropriée au travail en classe et cite comme exemple la tenue des fonctionnaires de l'état mauritanien. Il précise : pas de maillot de bains, pas de tongs, pas de short de plage, pas de chaussures à talons, etc...en se référant au bon sens.

5. Bilan pédagogique de l'année

M. Macquart présente ce bilan. Les projets de l'année s'insèrent dans les APP : technologie, Mus'art, etc... Différents travaux réalisés par les élèves ont été exposés à l'IFM lors des « 3 jours du Lycée ».

- le projet astronomie : menés par les enseignants de CM2 et les professeurs de physique-chimie, ainsi que le professeur de philosophie et M. Macquart, les élèves ont pu observer les étoiles grâce aux télescopes de l'établissement. Une dernière sortie est prévue le 18/06 si le temps le permet.
- le projet technologie : pour les CM1, les élèves ont fabriqué 2 objets, un propulseur et un sous-marin. Ces fabrications ont fait l'objet d'un concours régional, dont les résultats devraient être annoncés prochainement.
- le projet Mus'art : toutes les classes y ont participé : création de masques, de cubes géants, de tableaux en wax. Les travaux ont été exposés à l'IFM. M. Macquart annonce d'ores et déjà le thème de l'an prochain annoncé par Dakar : « rond et carré ». M. Lassaux signale qu'avec les nouveaux bâtiments de l'établissement, une salle polyvalente est prévue. Elle permettra de faire d'avantages de spectacles, d'expositions, etc..
- le projet Emilie Jolie : mené par les enseignantes de CE2, ce projet portait sur plusieurs disciplines : EPS, danse, chant. Mme Caty rapporte que les élèves étaient très motivés et les parents très heureux d'avoir pu assister au spectacle à l'IFM. L'achat du DVD sera prochainement proposé aux parents.
- le projet CM2/6^e : les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une « immersion » en 6^e, avec une matinée où ils ont été pris en charge par les enseignants de 6^e. Par ailleurs, ils ont régulièrement des contacts avec la vie scolaire pour être familiarisés avec ce nouveau système. Une réunion pour les parents est prévue le 22 juin.
- le projet tennis : proposé pour le cycle 3, il a concerné 270 élèves et a remporté un franc succès. La finale a eu lieu le 10/06 et a été très disputée ! M. Sarbonne, qui a conduit ce projet, souhaite vivement qu'il perdure après son départ.
- le projet échecs : les élèves ont pu, tout au long de l'année, jouer aux échecs pendant la récréation. Ils ont bénéficié également d'une initiation avec M. Sarbonne, sur le temps de classe. M. Sarbonne signale par ailleurs que les jeux d'échecs sont un peu usés et qu'il semble important d'en acheter de nouveaux pour l'an prochain.
- le projet sport et santé : organisé par les enseignantes de MS GS CP CE1, ce projet s'est déroulé en trois parties : le cross, le tournoi de rugby, et les olympiades qui auront lieu le 15/06. Ce projet allie sport et alimentation équilibrée et est une occasion de fête et de jeux pour les enfants.
- la fête de l'école : le 26 juin de 8h à 13h, où les classes présenteront le spectacle qu'elles auront préparé. Les parents pourront y assister.

M. Lassaux signale que le Year Book est disponible, et qu'il sera proposé à l'achat aux parents dès la 1^e bourse aux livres.

6. Questions diverses

Le nombre d'heures à l'année est respecté ?

R – oui. L'horaire est de 864 heures de cours par an. Il sera l'an prochain de 936 heures en raison du dispositif de sur l'année scolaire 2013-2014. Le minimum demandé est de 864 heures.

Comment sont calculés les frais d'écolage ?

R – M Rocque explique qu'il s'agit d'un forfait annuel, dont le montant est divisé en 3 trimestres. Ce forfait n'est pas calculé par rapport au nombre de jours d'école, et n'est pas tributaire des fermetures de l'établissement. M Lassaux précise qu'il y a obligation de fermer l'établissement pour réquisition des salles de classe pour l'organisation du DNB surveillés, du fait du nombre important de candidats, par les enseignants de tout l'établissement, y compris du 1^{er} degré. Mme Macquart demande à ce que ces jours de fermeture obligatoires apparaissent sur le dossier d'inscription ou le règlement. Un parent remarque que dans certains établissements, le 3^e trimestre est moins cher, en raison justement de ces fermetures pour examens et tests. Un autre parent propose que le jour des tests d'entrée des nouveaux élèves ait lieu le jour de l'OJA, qui est férié en Mauritanie, mais pas pour la France car ce jour-là l'ambassade et l'école étaient ouvertes.

Adaptation des horaires du lycée aux horaires du primaire, est-ce possible ?

En raison du nombre plus important d'heures de cours des collégiens et lycéens par rapport aux élèves du primaire, cela n'est pas envisageable. L'emploi du temps du collège et lycée est trop variable, mais l'horaire 12h/13h sera employé le plus possible afin de réduire le décalage.

Les abords du lycée sont toujours très sales, peut-on faire nettoyer ?

M. Rocque rappelle que le lycée n'est pas responsable des abords, mais seulement de la partie comprise entre les 2 barrières, côté UE et côté ambassade. Il ajoute que cette partie, sous la responsabilité de l'établissement, est nettoyée tous les matins par un gardien. Il signale que même la cour, après chaque récréation, nécessite un nettoyage des employés de l'école, malgré la présence de poubelles.

Les WC sont très sales, les enfants se retiennent d'aller aux toilettes et il n'y a pas de savon.

M Rocque rappelle que les wc sont nettoyés après chaque récréation. Cependant, vue la vétusté des locaux, ils donnent en permanence l'impression d'être sales. Il s'engage en outre à refaire une vérification avec le personnel de nettoyage. Une maîtresse fait remarquer qu'en maternelle,

les wc sont toujours propres, ce que réfute un parent. M. Rocque annonce par ailleurs que les problèmes d'eau sont terminés, et qu'il va régler le problème du savon.

Il y a trop de soleil dans la cour des maternelles, et la structure toboggan est en plein soleil, est-il possible de la déplacer ? Des enfants se plaignent de se sentir mal, de saigner du nez...

Avec humour, un enseignant fait remarquer qu'il est plus simple de faire porter un chapeau ou une casquette à un enfant que de déplacer un toboggan. M. Lassaux précise qu'il est impossible de déplacer cette structure de jeux et que de toute façon les enseignants ne laissent pas les enfants jouer dehors quand la température est trop élevée et qu'il y a un risque d'insolation.

Les activités péri-scolaires : seront-elles plus nombreuses l'an prochain en raison de la modification des horaires ?

Cette question a été traitée dans le déroulé du conseil.

Où en est-on des travaux ? a-t-on une date de fin de chantier ?

M. Lassaux est désolé d'annoncer que le chantier est en stand-by depuis un mois. Aucune date de fin ne peut être avancée. Un parent demande si cela va changer quelque chose à la rentrée 2014, pour les 2 classes créées. Réponse : non. Un autre parent se demande si ce retard va générer des frais supplémentaires qui seraient répercutés sur les frais d'écolage. Réponse : non, car l'entreprise en charge des travaux a des pénalités par jour de retard sur la date prévue de livraison. Cette question des travaux est délicate et pose actuellement beaucoup d'interrogations.

Les climatiseurs ne fonctionnent pas toujours, sont régulièrement en panne.

M. Rocque dit qu'il va s'en occuper, refaire un tour avec le technicien pour voir quels appareils sont en panne, et que cela fait partie des problèmes récurrents, qui se répètent hélas aux périodes les plus chaudes. Un enseignant signale que les élèves ont quand même un taux de tolérance à la chaleur très bas. M Rocque précise qu'un régulateur électrique sera placé, après la fin des travaux, à l'arrivée de l'électricité dans les bâtiments, pour éviter que les appareils grillent à cause de problèmes de sous-tension ou de surtension.

L'ordre du jour étant épuisé, un parent souhaite bonne santé à Mme Michel. Un autre parent félicite tous les enseignants pour le travail accompli et souhaite bonne chance à ceux qui partent pour leurs nouvelles fonctions.

M Lassaux finit par une note positive en disant que malgré tout, notre établissement ne fonctionne pas si mal que ça. Il remercie les enseignants et présente également tous ses vœux de réussites à ceux qui nous quittent.

La séance est levée à 19h45.